

MEUZAC INFO

OCTOBRE 2021



SOMMAIRE

4 LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

BRIANCE SUD HAUTE-VIENNE

7 BUDGET PRÉVISIONNEL 2021

8 PROJETS ET TRAVAUX

11 CULTURE ...

12 ... TOURISME ET LOISIRS

14 ÉCHOS DE LA VIE LOCALE

16 SCOLAIRE ET PÉRISCOLAIRE

18 NÉCROLOGIE

19 LE COIN DES LECTEURS

Ce bulletin, qui sera diffusé 2 fois par an, a pour objectif d'informer la population de l'activité de l'équipe municipale, des projets de la commune et des actualités meuzacoises. N'hésitez pas à nous faire part de toute remarque ou idée pour faire évoluer celui-ci et répondre mieux encore à vos attentes. A titre individuel ou associatif, vous pouvez contribuer à sa rédaction en nous faisant parvenir tout article ou information susceptible d'intéresser les Meuzacois via l'adresse mail de la mairie (mairie.meuzac@wanadoo.fr), le site de la mairie ou sa page facebook.

MEUZAC INFO Bulletin officiel d'information municipale. Diffusé gratuitement. Reproduction et vente interdites. **Coordination de la rédaction** tél. 05 55 09 97 12. **Crédits photos** : F. Devireux, Google maps, Tourisme Haute Vienne. **Conception graphique** : maika-creations.com. Tirage : 500 exemplaires. Imprimé sur le papier recyclé 100%.



Chères Meuzacoises,
chers Meuzacois,

Afin de vous informer plus régulièrement et toujours mieux, le bulletin municipal, sous l'impulsion de Jean-Claude LESUEUR, rédacteur en chef, et de l'équipe de rédaction, voit sa cadence de diffusion devenir semestrielle. Allégé par rapport à celui du début d'année, ce numéro d'Octobre est en partie consacré à la présentation de la Communauté de Communes Briance Sud Haute Vienne et de ses compétences qui sont nombreuses et qui contribuent au développement de nos Communes. Il ne manquera cependant pas, de vous informer sur la vie communale des huit premiers mois de 2021.

Sur cette première partie de l'année, la COVID 19 a encore largement perturbé notre activité quotidienne et impacté durablement le fonctionnement de nos associations qui n'ont pu mettre en place leurs activités habituelles. Je suis persuadé que seule la vaccination de tous permettra de sortir victorieux de cette pandémie qui a fait et fait encore beaucoup de ravages et nous permettra de revenir à une vie normale.

Autre fait marquant de ce début d'année, le décès de Monsieur Marcel FARGEAS. Maire de Meuzac pendant 18 ans de 1977 à 1995, il restera une figure marquante de la commune car il a très largement contribué à son développement en la dotant de nombreux équipements et en réalisant des acquisitions foncières et immobilières judicieuses dont les municipalités qui lui ont succédé ont pu tirer le meilleur parti.

LE MOT DU MAIRE

Comme vous le découvrirez lors de votre lecture, l'instruction de nombreux dossiers a avancé (Plan Local d'Urbanisme, réhabilitation du réseau d'assainissement du bourg, du secteur du Pré Coudert, du lotissement des Boijoux et pour partie du lotissement du Lac) et des travaux ont été menés à bien, notamment ceux concernant l'école (création d'un WC et d'un accès pour les Personnes à Mobilité Réduite).

A noter également la diffusion de leurs nouvelles adresses aux habitants des villages, des hameaux et des lieux-dits début Septembre. La signalétique correspondante sera mise en place au cours du dernier trimestre de l'année par les agents municipaux.

Par ailleurs, la vie de notre commune a repris quelques couleurs avec une saison estivale réussie (gites complets à 100% tout l'été, fréquentation du plan d'eau correcte) et ce, malgré des conditions météorologiques loin d'être idéales.

Enfin, la fête de la Saint Roch raccourcie d'une journée mais, parfaitement réussie grâce à la mobilisation essentielle des bénévoles et très appréciée des Meuzacoises et Meuzacois, a de nouveau ponctué notre été et a permis de renouer un peu ce lien social qui nous manque tant actuellement.

Je vous souhaite une bonne et agréable lecture de ce deuxième numéro du bulletin municipal.

Bien à vous.

GUY MONTET
Maire de Meuzac

NOUVEAUTÉ

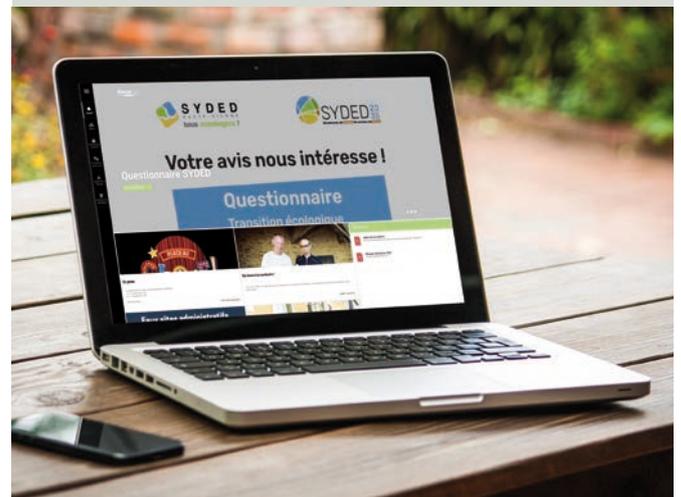
Le bulletin s'enrichit d'une innovation.

Certains articles seront accompagnés d'un QR CODE qui permettra d'accéder à des informations complémentaires (photos, vidéos, documents, accès à un site internet).

Vous devez pour cela disposer d'un smartphone et d'un lecteur de **QR CODE**, application téléchargeable sur googleplay pour les appareils android ou sur appstore pour les iPhones.



“MEUZAC INFO” EST CONSULTABLE EN LIGNE



MEUZAC INFO est également consultable en ligne sur le site de la mairie : **meuzac.fr**

Si vous disposez d'un accès internet nous vous invitons à privilégier ce mode de lecture qui permet de réduire les coûts liés à la production et la diffusion du bulletin. Il participe également à la préservation de l'environnement. Merci de signaler à la mairie, par téléphone ou *via* facebook, votre renoncement à l'exemplaire papier.

LA COMMUNAUTÉ DE BRIANCE SUD HAUTE

LES COMMUNAUTÉS DE COMMUNES (CDC) SONT DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS DE COOPÉRATION INTERCOMMUNALE. ELLES ONT ÉTÉ CRÉÉES EN 1992.

MEUZAC A, EN 1993, INTÉGRÉ LA CDC DU MARTOULET COMPRENANT ALORS 5 COMMUNES.

EN JANVIER 2014 LES COMMUNAUTÉS DE L'ISSAURE, DU MARTOULET, DE BRIANCE-ROSELLE AINSI QUE LA COMMUNE DE SAINT-GENEST-SUR-ROSELLE ONT ÉTÉ REGROUPÉES AU SEIN D'UNE NOUVELLE ENTITÉ DÉNOMMÉE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES BRIANCE SUD HAUTE-VIENNE (BSHV).

COMPOSÉE DE 11 COMMUNES, ELLE REGROUPE ENVIRON 9200 HABITANTS (recensement 2020).

SES DOMAINES DE COMPÉTENCES ET SON BUDGET

La plupart de ses compétences dédiées sont fixées par la loi telles que le développement économique, la voirie, la protection et mise en valeur de l'environnement, l'assainissement, les activités périscolaires et centres de loisirs, la politique du logement et du cadre de vie, les équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire, le développement du tourisme. D'autres peuvent être intégrées à titre facultatif, du moins pour le moment (gestion de l'eau potable, plan local d'urbanisme intercommunal par exemple).

Afin de financer l'exercice de ses compétences, la Communauté de Communes a opté pour la fiscalité professionnelle unique qui a remplacé la taxe professionnelle unique. Elle dispose par ailleurs :

- du revenu des biens meubles et immeubles constituant son patrimoine,
- des subventions et dotations de l'Union Européenne, de l'état, de la région et du département et toutes autres aides publiques,
- du produit des dons et legs.

MEUZAC AU SEIN DE LA BSHV : OPPORTUNITÉ OU CONTRAINTE ?

Le dessaisissement d'une compétence au profit d'une CDC peut certes apparaître comme une perte d'autonomie pour les communes mais les besoins croissants, notamment financiers, nécessaires au développement des territoires ruraux sont tels que seule la solidarité intercommunale est à même d'y répondre. Trois domaines de compétence impactent directement notre territoire :

LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

L'activité industrielle et commerciale sont les facteurs clés d'attractivité d'une commune mais bien souvent elle ne dispose pas des moyens nécessaires à l'acquisition du foncier et son aménagement. La création de la zone d'activités du Martoulet et son extension par la BSHV est un parfait exemple d'action communautaire réussie. 8 ha vont être viabilisés cette année permettant d'accueillir des entreprises créatrices d'emplois. Une réserve foncière a, par ailleurs, été constituée en vue d'une troisième tranche d'extension. Les emplois ainsi générés profitent à l'ensemble du territoire, notamment Meuzac de par sa proximité, qu'il s'agisse des commerces et de l'installation de nouveaux résidents.

La BSHV apporte également son soutien aux entreprises dans le cadre de leur implantation ou restructuration, par le biais d'aides financières accordées pour l'amélioration du mobilier par exemple, en cofinancement avec le département.



COMMUNES VIENNE



Aujourd'hui, toute implantation d'une nouvelle entreprise industrielle ou de services ne se conçoit pas sans accès à l'internet très haut débit. La BSHV participe financièrement au déploiement de la fibre conjointement à l'état, la région, le département et l'Union Européenne.

Autre secteur participant au développement économique : le tourisme.

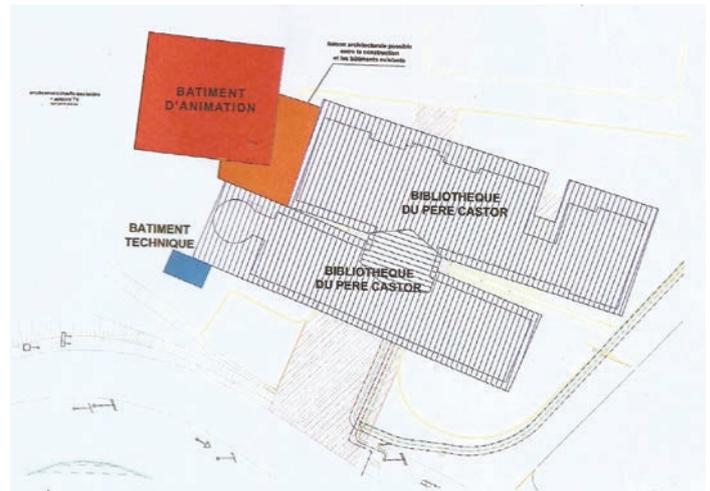


Afin de mieux faire connaître les atouts culturels et naturels du territoire, la BSHV a recruté l'an dernier une chargée de mission qui, en lien avec l'office de tourisme territorial, œuvre à la mise en valeur de nos sites remarquables meuzacois (sentier des landes, la Celle Grandmontaine du Cluzeau en collaboration avec la DRAC) et l'organisation d'animations telle que "La culture prend l'air en Briance et Sud Haute Vienne" propres à attirer toujours plus de visiteurs.

Par ailleurs, la BSHV finance à Meuzac l'importante opération suivante qui ne manquera pas d'accroître l'attractivité de la médiathèque intercommunale du Père Castor et par la même celle de notre village.

Construction d'une Salle d'animation à la Médiathèque intercommunale du Père Castor

La médiathèque a été inaugurée en 2006. A vocation intercommunale, elle est gérée par la Communauté de Communes Briance Sud Haute-Vienne. Outre son activité pre-



mière de médiathèque ouverte au public, elle abrite les archives du Père Castor et propose aux enfants un parcours d'aventure et de découverte basé sur l'exploration de la nature. Sous la conduite d'un animateur, sont accueillis dans le cadre d'ateliers, les groupes scolaires, les centres de loisirs et les familles. Depuis 2011 près de 17000 enfants ont participé à ces ateliers. La configuration actuelle des locaux ne permet plus de répondre à toutes les demandes. La Communauté de Communes a donc décidé la construction d'un bâtiment de 145 m², situé à proximité de la médiathèque et qui intégrera notamment un hall d'accueil de 30 m², une salle d'activités de 65 m², un préau de 40 m², des locaux techniques et de stockage ainsi que des sanitaires.

Par ailleurs, l'installation de chauffage existante de la médiathèque a connu depuis sa mise en service de nombreux dysfonctionnements générant de manière répétée des insuffisances de chauffage et des pannes pouvant conduire jusqu'à la fermeture de l'établissement au public. Il convenait de le remplacer par un mode de chauffage alliant per-

formance, économie et développement durable. Le choix a été fait d'une chaufferie bois (chaudière à granulés) au vu du résultat probant d'installations similaires réalisées dans plusieurs bâtiments sur le territoire de la CDC et de remplacer une partie du plancher chauffant par des radiateurs.

Le coût global de l'opération s'établit à 520 000 € HT dont 144 000 € au titre de la réfection du chauffage et son extension au nouveau local.

Les travaux ont débuté en novembre 2020 et devraient être achevés en fin d'année.

LA VOIRIE



L'entretien des voies communales représente un coût très élevé et la plupart des communes ne peuvent y faire face seules de façon efficace, tant financièrement qu'en terme de moyens humains et matériels. La délégation de cette activité à la BSHV s'appuie sur la solidarité intercommunale et une optimisation des moyens. Pour traiter les 450 km de voies communales du territoire de la communauté, la BSHV se dote progressivement de matériels performants. La mutualisation du matériel et du personnel sont les bases d'un entretien amélioré de la voirie à coût maîtrisé.

Sur Meuzac la BSHV a réalisé en avril des travaux sur chaussée (reprofilage et enduit tricouche) et sur dépendance (arasement des accotements, creusement des fossés, remplacement des entrées et création des charretières) sur la voie communale 113 des Canties à Royer.

Pour le printemps 2022 la BSHV a d'ores et déjà programmé les travaux suivants :

Voie communale concernée	Nature des travaux	Coût estimatif (€)
VC N° 104 - «L'AUGE RONDE»	Busage du fossé au droit de la maison Rouffignac	3 370
VC N° 110 - «LE MOULIN DU PRIEUR»	Reprise de la chaussée de chaque côté du pont sur le ruisseau des baraques	1 690
VC N° 102 - «CHABRENAS»	Dérasement des accotements + enduit bicouche + réfection entrées charretières	27 240
VC N° 113 - «LES CANTIES»	Réalisation d'une entrée charretière	860



L'ENFANCE ET LA JEUNESSE

De nombreuses structures intercommunales sont mises à la disposition des habitants pour l'accueil et les loisirs des jeunes de tous âges, qui ne sont peut-être pas suffisamment connus des Meuzacois. Parmi celles-ci, on peut mentionner :

- **Le Multi-Accueil "Les Bambinoux"** à Vicq Sur Breuilh, pour les enfants de 0 à 3 ans
> lesbambinoux@orange.fr
- **La mini-crèche "Les P'tits anges"** à Saint Hilaire Bonneval, pour les enfants de 0 à 3 ans
> micro-creche@brianceroselle.fr
- **La maison d'assistantes maternelles MAM "À petits pas"** à Saint Germain Les Belles, pour les enfants de 0 à 3 ans
> apetitpasmam87@gmail.com
- **Le relais d'assistantes maternelles RAM** à Vicq Sur Breuilh (afin de vous permettre de trouver une assistante maternelle sur votre commune ou canton)
- **Le centre de loisirs ALSH "Ateliers des 4 saisons"** à Saint Germain les Belles, pour les enfants de 3 à 12 ans
> accueil-loisir-martoulet@orange.fr
- **Le centre de loisirs "Les Zigouigouis"** à Magnac Bourg accueille les enfants de 3 à 12 ans
> alsh-leszigouigouis@orange.fr
- **Le centre de loisirs ALSH** à Saint Hilaire Bonneval, pour les jeunes de 3 à 15 ans
> afrbrianceroselle@wanadoo.fr
- **Le pôle ados de Magnac Bourg**, pour les jeunes de 12 à 15 ans
> [pôle-ados-issaure@orange.fr](mailto:pole-ados-issaure@orange.fr)
- **Le CALC (centre d'animation loisirs et culture)** à Vicq sur Breuilh, pour le périscolaire et les activités sportives et culturelles
> momboissecalc@gmail.com

N'hésitez pas à vous renseigner sur les activités proposées pour chaque tranche d'âge.



LE BUDGET PRÉVISIONNEL 2021

LES PROJETS DE BUDGET 2021, SE COMPOSANT DU BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE, DU BUDGET DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT ET DU BUDGET DU LOTISSEMENT DU HAMEAU DE VERGNES ONT ÉTÉ VOTÉS PAR LE CONSEIL MUNICIPAL LE 25 MARS.

UNE ÉVOLUTION : LES TAXES PERÇUES PAR LA COMMUNE

De par la loi de finances du 28 décembre 2019, la taxe d'habitation sur les résidences principales n'est plus perçue par les communes à compter de 2021. Cette recette fiscale est toutefois compensée intégralement selon un nouveau schéma de financement. C'est ainsi que la part départementale de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) est désormais perçue par les communes. La taxe départementale, payée par tous les propriétaires, dont le taux est de 18,96% vient donc désormais s'ajouter à la taxe communale dont le taux est maintenu à 13,45%. Le taux global de la TFPB passe ainsi à 32,41%.

Cette réforme fiscale est totalement neutre pour les propriétaires, ce qu'ils payaient au titre du département le sera désormais au titre de la commune, sans augmentation aucune.

La taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB) demeure fixée à 77,89%.

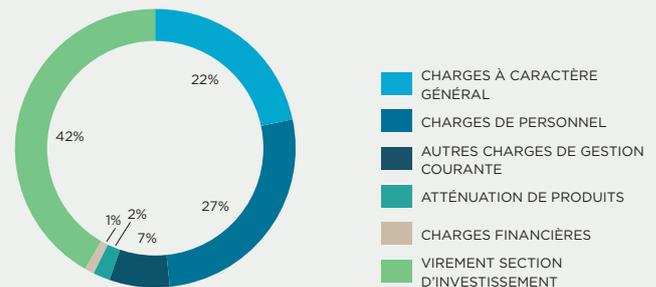
Rappel : les montants ci-après n'ont qu'un caractère prévisionnel devant être ajustés en cours d'année en fonction des reports, retards ou annulations d'opérations ainsi que du coût réel des prestations exécutées.

BUDGET PRINCIPAL DE FONCTIONNEMENT
1 091 535 € en dépenses et recettes

Les principales évolutions des dépenses par rapport au budget 2020 sont les suivantes :

- 243 450 € contre 256 450 € en 2020 pour les charges à caractère général (dépenses nécessaires à l'entretien du patrimoine et l'activité des services).
- 290 000 € contre 271 720 € en 2020 pour les charges de personnel, augmentation de 6,7 % due au recours de personnel contractuel pour faire face au départ d'un cantonnier et assurer le remplacement temporaire de personnel en arrêt maladie.

BUDGET PRINCIPAL DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

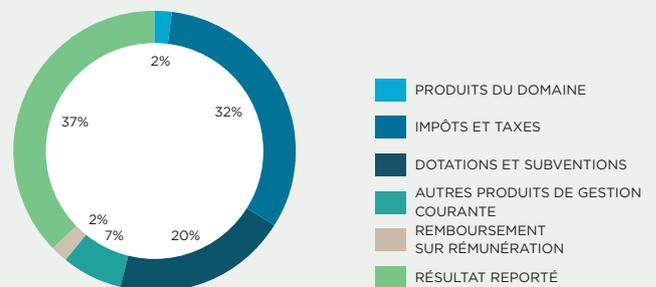


Les recettes de fonctionnement, hors reports d'exercices antérieurs, sont en hausse de 5% :

684 357 € contre 651 199 € en 2020 tenant principalement

- à une augmentation des dotations au titre du fonds de compensation de la TVA d'une part et de la compensation reçue au titre de la taxe foncière
- à une augmentation de 22% des revenus des immeubles (loyers) et des locations des gîtes ruraux
- mais à une baisse importante (-39%), des recettes liées à la Communauté de Communes de Briançonnais Haute Vienne. Celle-ci rembourse en effet le coût de la main d'œuvre mis à sa disposition par les communes. La reprise, en propre, par la Communauté de Communes du nettoyage des abords des voies avec l'épareuse se fait dorénavant sans prêt de personnel.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT



BUDGET PRINCIPAL D'INVESTISSEMENT :
1 415 498 € en dépenses et recettes

Les opérations retenues au titre du programme d'investissement sont les suivantes pour un total de 1 415 498 €. Précisons qu'il s'agit d'une projection budgétaire et que

PROJETS ET TRAVAUX

Programme	RAR (€) (reste à réaliser)	Vote (€)	Total (€)
Plan local d'urbanisme	6 933,92	10 000,08	16 934,00
Construction Boulangerie - Épicerie	560 442,97	75 000,03	635 443,00
Installation bâche incendie		2 500,00	2 500,00
Adressage		20 000,00	20 000,00
Acquisition de terrains		30 000,00	30 000,00
Création sortie secours et PMR Ecole		8 000,00	8 000,00
Création WC intérieurs école		8 000,00	8 000,00
Chaudières Maison Bousseley		15 000,00	15 000,00
Panneau affichage lumineux		25 000,00	25 000,00
Aménagement Celle Grandmontaine		50 000,00	50 000,00
Aménagement Lande de la Flotte et du Cluzeau		15 000,00	15 000,00
Restauration vitraux - église		25 000,00	25 000,00
Local école cyclisme		7 000,00	7 000,00
Serres chauffage		6 000,00	6 000,00
Modernisation éclairage public		15 000,00	15 000,00
Aménagement place St Roch et cheminement hameau Vergnes / médiathèque		20 000,00	20 000,00
Projets divers		86 621,20	86 621,20
TOTAL	567 376,89	848 121,31	1 415 498,20

ces opérations prévues ne seront pas toutes engagées ou réalisées au cours de l'année 2021.

Elles sont financées grâce aux aux restes à réaliser (RAR), aux fonds propres de la commune et au virement du budget de fonctionnement. Par ailleurs certaines opérations bénéficient de subventions (département, région et fonds européen) pouvant aller jusqu'à 80%. Au global, le financement de ce programme est financé à hauteur d'environ 31% par des subventions et par le recours à l'emprunt pour 14%.

BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT

Le budget de fonctionnement s'équilibre en dépenses et recettes à 265 120 €. Les dépenses réelles demeurent pratiquement inchangées à 82800 €, seul le virement à la section d'investissement augmente de 20,8%.

Le budget d'investissement s'établit à 864 875€. L'essentiel de l'investissement concerne l'opération d'aménagement des réseaux d'eau et d'assainissement du bourg présentée par ailleurs.

BUDGET LE HAMEAU DES VERGNES

Le budget de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à 298 780 €.

Le budget d'investissement s'équilibre en dépenses et en recettes à 551 400 €.

Cette opération ne pourra trouver son équilibre financier que par la vente des 13 lots restants dont la valeur est environ 380 000€, 2 lots au moins seront vendus cette année.



REVISION DU PLU

Le plan local d'urbanisme (PLU), est le principal document de planification de l'urbanisme au niveau communal. Il remplace le plan d'occupation des sols (POS) depuis la loi relative à la solidarité et au renouvellement urbain du 13 décembre 2000, dite "loi SRU". Il permet de déterminer l'affectation des sols pour chaque terrain présent sur la commune (zones urbanisées, à urbaniser, naturelles et agricoles) ainsi que les réglementations applicables sur la parcelle.

Meuzac a engagé la procédure d'élaboration de son PLU en juin 2014. Le projet, approuvé par délibération du 6 mars 2017, a été transmis pour avis aux personnes associées au projet dont le préfet.

L'incendie de Minerva Oil survenu le 26 octobre 2017 a remis en cause le projet tel qu'élaboré. En effet, la volonté de maintenir à Meuzac l'activité de l'usine imposait des contraintes fortes en matière de sécurité des biens et des personnes. L'option retenue d'implanter la nouvelle usine sur un terrain éloigné des habitations mais sur une parcelle à vocation touristique n'était pas compatible avec le PLU projeté. Le choix d'engager une nouvelle procédure a été décidé afin d'intégrer également les éléments de modernisation du contenu du PLU, notamment environnementaux, entré en vigueur au 1er janvier 2016.

La phase des études préalables à l'établissement du projet de PLU est engagée. Vous serez régulièrement tenus informés de l'avancement de ce dossier essentiel au développement harmonieux de la commune.



MISE AUX NORMES DE L'ÉCOLE

Comme tous les établissements recevant du public, les écoles doivent être accessibles aux personnes en situation de handicap, quelque soit le type de handicap, conformément à la loi du 11 février 2005. Pour répondre à cette obligation, une fenêtre de la salle de classe a été remplacée par une porte vitrée offrant ainsi aux élèves un accès direct à leur salle de classe.

L'école disposait par ailleurs d'un sanitaire dans l'école pour les petits et un à l'extérieur dans la cour pour les plus grands. L'implantation de sanitaires à l'extérieur n'est plus dans les normes d'aujourd'hui comme cela avait été souligné lors de la dernière inspection académique. Tant pour des raisons de confort que de sécurité pour les enfants, il a été décidé de rénover le sanitaire existant à l'intérieur de l'établissement et d'en créer un second.

Le coût global de ces deux aménagements est de 13 200 € HT et a bénéficié d'aides du département et de l'état à hauteur de 64%.

AMÉNAGEMENT DES RÉSEAUX D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT

Suite à l'enquête publique de zonage pour laquelle un avis favorable a été émis à l'automne 2020, la commune a demandé à l'ATEC (Agence Technique de la Haute Vienne) de réaliser l'étude de faisabilité visant à préciser le programme des travaux à réaliser devant servir de base à la passation du marché de désignation du maître d'œuvre. Le marché de maîtrise d'œuvre a été attribué à la société SOCAMA Ingénierie de Tulle. En première approche et compte tenu des études complémentaires à réaliser, notamment la campagne de relevés topographiques confiée au cabinet Dubroca letrange de Limoges, et la passation

Principe de fonctionnement du système d'assainissement collectif



1. Un dispositif permettant le raccordement du bâtiment
2. Une canalisation située sous le domaine privé
3. Un dispositif permettant le raccord au réseau public
4. Une canalisation de branchement située sous le domaine public
5. Un clapet anti-retour
6. Une boîte ou regard de branchement, sur le domaine public, permettant le contrôle et l'entretien du branchement

Ce réseau d'eaux usées ne doit en aucun cas se confondre avec :

7. Le réseau d'eaux pluviales

des marchés de travaux, le chantier devrait débuter au 3^{ème} trimestre 2022. 4 phases de travaux ont été définies :

- La rue du 11 Novembre 1918 du haut du bourg au ruisseau de la Roubarde : 8 mois
- Lotissement des boijoux : 4 mois
- Secteur du Pré Couderc : 5 mois
- Lotissement du lac : 4 mois

Le coût prévisionnel global de cette opération (valeur mai 2021) est estimé à 1 309 800 € HT soit 1 571 760 € TTC. Des aides financières de l'Agence de l'Eau Adour Garonne et du département ont été sollicitées qui devraient être accordées.

Sur ce sujet, le conseil municipal a, en sa séance du 09 septembre, débattu du prix au m³ de l'assainissement collectif au regard de cet important programme de réfection et de mise en conformité. Au 09 septembre, le prix se décompose ainsi : part variable 1,01 €/m³ + part fixe 30,00 € + redevance Agence de l'Eau Adour Garonne (AEAG) 0,25 €/m³ soit pour une consommation de 120 m³ un prix de **1,51 €/m³**. Ce prix ne reflète plus depuis de nombreuses années, le coût réel du service et se situe bien en deçà du prix moyen constaté en France qui était de 2,03 €/m³ au 1^{er} Janvier 2018 (dernières données de l'Observatoire des publics d'eau et d'assainissement établi en 2020). Pour faire face aux dépenses de réhabilitation du réseau d'assainissement collectif, il est apparu nécessaire d'ajuster la part variable du tarif au m³ à 1,26 €/m³ et de maintenir la part fixe à son niveau actuel 30,00 € (la redevance AEAG est fixée pour les années 2019 à 2024 à 0,25 €/m³) soit un nouveau prix de **1,76 €/m³** sur la base d'une consommation de 120 m³.

Ce niveau de prix permettra à la commune de bénéficier du taux maximum d'aide de la part de Agence de l'Eau Adour Garonne pour la réalisation de ce programme soit 30% du montant HT des travaux (25% si tarif inférieur à 1,75 €/m³) et donc d'un montant supplémentaire de subvention estimé à 45 000 €.

L'augmentation a donc été adoptée à l'unanimité.

MEUZAC SOUS LES ÉTOILES

RENOVATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

LE PROGRAMME DE MODERNISATION DU RÉSEAU D'ÉCLAIRAGE PUBLIC COMPORTE DEUX VOILETS : L'EXTINCTION NOCTURNE DE CELUI-CI ET LE REMPLACEMENT DES LAMPES AU SODIUM PAR DES LED. AU-DELÀ DES ÉCONOMIES BUDGÉTAIRES ATTENDUES PAR LA COMMUNE, LES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX SONT TOUT AUSSI IMPORTANTS.



LES ENJEUX ÉCONOMIQUES

La commune consacre annuellement environ 11 500€ à l'éclairage public, soit le 1/3 des dépenses totales d'électricité. L'extinction nocturne permet d'escompter une économie de l'ordre de 35 à 40% sur la consommation électrique en prenant pour hypothèse une extinction de 23h à 6h. De plus, le remplacement des lampes au sodium par des LED, moins énergivores et de durée de vie supérieure contribuera à réduire encore la facture énergétique pouvant atteindre 50%.

La biodiversité diurne et nocturne a besoin d'une alternance du jour et de la nuit, rythme naturel constitutif de tout être vivant, conditionnant nombre de fonctions physiologiques. Les troubles générés par l'éclairage nocturne affectent particulièrement les 28% des vertébrés et 64% des invertébrés qui vivent partiellement ou totalement la nuit(1). L'espèce humaine n'échappe pas à ce constat. Le sommeil peut être perturbé par les éclairages qui créent plus d'activités bruyantes et par des lumières intrusives

d'éclairages extérieurs, même si pour l'heure les meuzacois sont relativement épargnés.

Dernier point et non des moindres : (re)découvrir la beauté d'un ciel étoilé et peut-être susciter des vocations d'astronome amateur.

L'opération prévue consiste en la pose d'horloges astronomiques et le remplacement des 178 sources lumineuses par des LED. Une subvention a été demandée auprès du conseil départemental au titre des Contrats Territoriaux Départementaux. Les travaux seront réalisés en 2 phases. Ainsi, Meuzac rejoindra les quelques 12000 communes qui ont déjà fait le choix d'une extinction nocturne et pourra solliciter le label « village étoilé » qu'ont, à ce jour, obtenu 39 communes de haute Vienne.

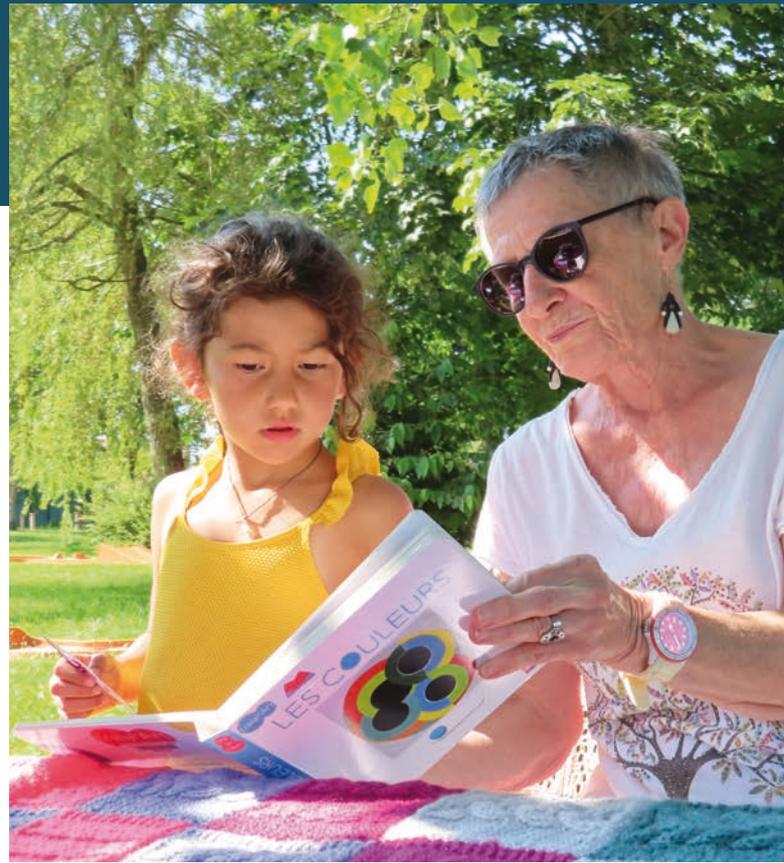
(1) Données extraites de la plaquette "Concevoir et utiliser l'éclairage en préservant l'environnement nocturne" de l'ANPCEN (Association Nationale pour la Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturnes).

CULTURE...



LE SPECTACLE DE LA TROUPE "BAT DE L'AILE"

Le 17 juillet, Meuzac a renoué avec les spectacles publics, bannis depuis bien longtemps, en accueillant la troupe de théâtre locale BAT DE L'AILE dirigée par Sébastien PÉJOU. Après 15 mois de cessation d'activité, la troupe a retrouvé son public. Plus de 170 personnes ont assisté à leur nouveau spectacle et ont apprécié ce moment de détente dans le strict respect des mesures sanitaires mises en place.



BIBLIO JEUX DES JEUDIS APRÈS MIDI

Durant les mois de juillet et août, Marie-Françoise ABBA a donné rendez-vous aux enfants de 3 à 8 ans au lac de la Roche pour partager des moments d'évasion et de convivialité autour de passionnantes histoires et de jeux anciens. Si les conditions atmosphériques ont naturellement pesé sur le nombre d'enfants présents chaque semaine, cette sympathique initiative a su trouver son public, autant limousin que vacanciers, français ou étrangers. Le record est de 9 enfants accueillis dans un après midi.

Gageons que le succès remporté auprès des enfants et des parents conduira Marie-Françoise à renouveler cette opération l'an prochain.



... TOURISME ET LOISIRS



LE CYTYSTADE

Le confinement avait un peu retardé l'intervention mais depuis le début mai le citystade arbore enfin ses couleurs définitives !

L'aire de jeu est peinte en vert avec un marquage blanc, alors qu'à l'extérieur le panier de basket est agrémenté du traçage de sa raquette. Fini les discordes pour savoir si les tirs valent deux ou trois points ! Un banc pour les spectateurs ou joueurs en attente a par ailleurs été installé. Enfin, un filet pare-balls a été mis en place pour le confort des pratiquants et la tranquillité du voisinage.



LA FÊTE DE LA SAINT ROCH

La covid n'aura pas complètement eu raison de notre fête communale. Après de légitimes interrogations liées à l'évolution de la crise sanitaire, le comité des fêtes a finalement décidé de maintenir la fête au 15 août et de renoncer, dans ce contexte d'incertitude, à la journée du 16 août. Ce temps fort traditionnel, marqué par la tenue du vide grenier et le feu d'artifice, aurait requis, du fait du pass sanitaire, une logistique lourde et programmée très en amont.

Les festivités ont débuté par le concours de pêche au lac de la Roche. 39 pêcheurs de tous âges y ont participé avec plus ou moins de chance.

L'après midi, rendez vous était donné au bas du bourg où de multiples activités et spectacles étaient donnés : un parcours de VTT pour les enfants organisé par Cédric Blanchet et Mathis Rouanne de Meuzac Evasion, des jeux en bois en accès libre proposés par l'association LA ROULOTTE, des démonstrations de twirling bâton par la section d'Aixe sur Vienne et le trio musical Luna Nova. Les forains étaient également présents, certes en moins grand nombre que les années précédentes, et ont pleinement participé à l'animation de la journée.

Malheureusement le soleil du matin n'a pas perduré et le temps couvert et frais était très peu estival ce qui, avec la contrainte du pass sanitaire, a sans doute dissuadé nombre de Meuzacois et estivants de se déplacer.

La soirée a débuté par le repas préparé par le comité des fêtes qui a satisfait les nombreux convives, plus de 230 couverts servis, et s'est achevée par le bal donné par le dynamique orchestre ALOHA qui fut très apprécié.

Que le comité des fêtes, qui a mis sur pied l'organisation et de cette journée dans des conditions difficiles ainsi que tous les bénévoles qui ont œuvré, durant 3 jours, à sa réalisation soient ici remerciés.

Au total, si la fête n'a pas eu tout l'éclat de ses éditions précédentes, elle a pris date pour l'avenir et nous vous donnons rendez vous l'an prochain pour une véritable fête de la Saint Roch riche de surprises pour autant que la Covid ne soit plus qu'un mauvais souvenir.

Pour voir toutes les photos de la fête, scanner le QR code







David.

PLAGE, BAINADE, AIRES DE JEUX, VILLAGE DE GÎTES

Malgré le temps mi-figue, mi-raisin en Juillet et Août, nous pouvons qualifier cette saison estivale comme très satisfaisante en terme de fréquentation.

- **Lina**, chargée de la gestion des pédalos, paddles et canoés a enregistré 322 locations (gratuites) et les jeux pour enfants, minigolf et city stade ont été très appréciés.

Le 9 juillet 2021, visite du plan d'eau par la Sous commission Départementale d'Hygiène et de Sécurité des Piscines et Plans d'Eau Aménagés qui a émis un avis **favorable** à la pratique de l'activité baignade.

- **Maxence**, (sauveteur aquatique) a assuré la surveillance de la baignade en juillet, relayé par **David** en août. 1016 baigneurs ont été comptabilisés, dans une eau de bonne qualité bactériologique, en l'absence de cyanobactéries toxigènes.

5 prélèvements ont été effectués par l'Agence Régionale de Santé (ARS) de Nouvelle Aquitaine.

- **Françoise**, responsable de l'entretien du village de gîtes et de l'accueil des locataires s'est fortement investie, sachant que les 6 gîtes ont toujours été loués en permanence.

Les retours de locations, édités par Gites de France suite aux avis des locataires, font apparaître les résultats suivants (sur 5 *) :

- ★★★★★ Accueil par propriétaire
- ★★★★★ Propreté
- ★★★★★ Rapport qualité/prix
- ★★★★★ Confort

Un grand merci à nos quatre saisonniers pour l'excellent travail accompli.

ÉCHOS DE LA VIE LOCALE



DISTRIBUTION DE COLIS AUX AÎNÉS DE LA COMMUNE

Force fut de constater qu'en mars dernier, plus d'un an après le début de la pandémie de la COVID-19, les mesures sanitaires demeuraient, empêchant tout rassemblement. Le traditionnel repas des aînés ne dérogeant pas à la règle, c'est avec regret que la Commune a été dans l'obligation d'annuler ce moment festif. Si la convivialité ne se remplace pas, le Conseil Municipal a toutefois décidé d'amener le repas chez les Meuzacois et les Meuzacoises (de 65 ans et plus) par la distribution d'un colis gourmand. Les élus ont donc imaginé et préparé les pochons composés de produits du terroir, proposant un repas complet (entrée-plat-dessert). La distribution s'est effectuée durant la première quinzaine du mois de mars.

L'ADRESSAGE DES VOIES

Comme nous l'annoncions dans le précédent bulletin, l'adressage des voies se poursuit sur la commune. 100 voies en dehors du bourg ont été dénommées et 350 adresses ont été définies. Un courrier d'information a été adressé aux habitants concernés. Après mise en concurrence, la réalisation des panneaux de dénomination des voies et des plaques de numérotation a été confiée à La Poste. La pose de ces éléments sera effectuée au dernier trimestre.



L'ARRIVÉE DE LA FIBRE

DORSAL, syndicat mixte qui conçoit et construit le réseau jusqu'en limite de propriété privée, a indiqué que 13 lignes ont été ouvertes à la commercialisation sur la commune le 28 juillet (Condamines, le village du Cluzeau, 1 habitation à la limite de Château Chervix).

La plus grande partie des lignes implantées sur la commune devrait être ouverte à la commercialisation au 4ème trimestre 2021. Les habitants ou entreprises concernés seront informés de la possibilité de s'abonner à la fibre, précisant la marche à suivre. Rappelons que l'installation de la fibre chez le particulier n'est pas facturée. L'abonné ne paie que son abonnement auprès d'un fournisseur d'accès à internet (Orange, SFR, Bouygues, Free, ...).

Quelques secteurs, essentiellement Laps, La Fayolle, le Moulin Brulé, Les Canties, la Maison rouge, la Croix Mouche, le Grand Clos, Royer et le Moulin du Prieur, ne font pas partie de ce programme mais de la zone AMEL dans laquelle le déploiement de la fibre est assuré par Orange et qui devrait être finalisé fin 2022.

LE MARCHÉ HEBDOMADAIRE

En sommeil depuis trop longtemps, des élus municipaux se sont attachés à dynamiser le marché du dimanche matin sous la halle en sollicitant des commerçants et producteurs locaux. Plusieurs ont répondu à cet appel ce qui a conduit à une offre marchande étoffée courant juin. Pour accompagner ce mouvement la buvette a été ouverte durant l'été, proposant café et boissons aux commerçants et clients. L'été s'achevant, force est de constater que la fréquentation de cet espace par les Meuzacois s'est quelque peu étiolée conduisant certains commerçants à renoncer à revenir. Outre sa fonction d'approvisionnement privilégiant les productions locales, le marché est un lieu de rencontre et d'échanges important dans les petites communes.

Si, comme la municipalité, vous souhaitez que ce marché perdure ne manquez pas de vous y rendre chaque dimanche. Vous contribuerez ainsi à ce qu'il devienne toujours plus attractif.



Anaïs Dezeyraud



Émilie Grandjean

MOUVEMENTS DE PERSONNEL COMMUNAL

2 nouvelles arrivées au sein du personnel communal :

- **Anaïs DEZEYRAUD** en qualité d'agent administratif depuis le 15 mars. Ses missions principales sont l'accueil et le renseignement du public ainsi que le suivi des tâches liées à l'activité communale (état civil, facturation des services, gestion du courrier, rédaction de documents administratifs, ...)
- **Émilie GRANDJEAN** en qualité d'agent technique depuis le 1^{er} septembre. Elle a en charge le nettoyage des locaux administratifs (mairie) et scolaires (salle de classe et garderie) ainsi que de la salle polyvalente et des gîtes communaux.

SCOLAIRE ET PÉRISCOLAIRE



CHANGEMENT DE DIRECTION AU SEIN DES DDEN

Les Délégués Départementaux de l'éducation Nationale du secteur de Saint Germain Les Belles -qui regroupe les écoles de Meuzac, Magnac Bourg, La Porcherie, Saint Germain Les Belles, Château Chervix et Vicq Sur Breuilh- se sont réunis le 26 juin à la mairie de Meuzac.

Étaient présents :

MEUZAC : Jean Jacques MARBOUTY, Marie-Françoise ABBA

GLANGES : Alain PAGNOU

LA PORCHERIE : Evelyne MOURET

VICQ SUR BREUIL : Henri LACORRE

MAGNAC BOURG : Ginette DEMARS, Anne-Marie LABONNE

SAINT GERMAIN LES BELLES : Danielle MOREAU, Marie-Jeanne SAGE

Leur connaissance des établissements scolaires locaux et leur indépendance à l'égard des instances municipales et pédagogiques permettent aux DDEN d'assurer un rôle de médiation et de coordination entre les enseignants, les parents d'élèves, la municipalité et les services académiques.

Ils exercent une fonction de vigilance, de contrôle et de proposition notamment en matière de sécurité dans et autour de l'école ainsi que le strict respect de la laïcité. Ils prennent part au conseil d'école et procèdent périodiquement à la visite des locaux,

Marie-françoise ABBA, présidente depuis 8 ans, a présenté sa démission pour motifs personnels et a été remplacée par Sylvie LESUEUR.

Les délégués ont chaleureusement félicité Mme ABBA pour son mandat marqué par une implication sans faille.



Démonstration de capoeira sur le stade de Meuzac

SPECTACLE DE FIN D'ANNÉE

Pour clôturer l'année scolaire, les institutrices du RPI (Regroupement pédagogique Intercommunal) de Meuzac, Benayes et Montgibaud avaient préparé les enfants à une démonstration de capoeira. Initialement la capoeira était un art martial afro-brésilien qui aurait ses racines dans les techniques de combat des peuples africains du temps de l'esclavage au Brésil. Si l'intention combattante n'a plus cours, son côté ludique et souvent acrobatique séduit bien au-delà du Brésil aujourd'hui.

Covid oblige et le spectacle devant regrouper tous les enfants a été remplacé le 25 juin par une représentation dans chacune des 3 écoles. Un grand merci aux institutrices qui ont mis en scène ce spectacle et aux enfants qui se sont initiés de bonne grâce à cet art difficile.



LA RENTRÉE

Une rentrée des classes studieuse pour nos 18 élèves à l'école de MEUZAC, accueillis par la maîtresse Valérie, avec quelques changements à la clé :

- **La semaine à 4 jours** : plus d'école le mercredi avec un rallongement de la journée d'étude et seulement 1/2 heure de périscolaire par jour dirigée par Stéphanie.
- **L'accueil des Grandes Sections** : cette année, ce sont les Grandes Sections, CP et CE1 qui fréquentent l'école de MEUZAC. La maternelle est toujours à BÉ-NAYES et les CE2 - CM1 et CM2 à MONTGIBAUD.
- **Les travaux** : les toilettes intérieures étaient un équipement urgent à réaliser, ils ont été finalisés cet été et sont fonctionnels pour cette rentrée des classes. La porte de la salle de classe a été aussi posée afin de respecter les normes de sécurité en vigueur.

Nos enfants ont retrouvé Jean Marc, notre cantinier, qui leur prépare chaque jour un menu avec des produits locaux et diversifiés afin de satisfaire leurs papilles. L'expérience d'un menu végétarien une fois par mois sera aussi dans les menus de cette année scolaire. L'ombre de cette rentrée reste le protocole sanitaire ; les élèves à partir de 6 ans doivent, à ce jour, toujours porter le masque en classe et la garderie est maintenue à la salle polyvalente afin de limiter les brassages entre groupes d'élèves.

La garderie, gérée par Stéphanie, est ouverte de 7h30 à 8h30 et de 16h40 à 18h30 (le matin à 7h00 sur inscriptions)

Nous avons remis en place un sens de circulation au niveau de l'arrêt des bus car le plan Vigipirate est toujours actif.

Nous souhaitons aux enfants, personnel encadrant et parents une excellente année scolaire 2021 / 2022.



Protocole sanitaire à l'école

MEUZAC FAIT LE CHOIX DU MANGER LOCAL ET DE SAISON POUR LA CANTINE



Grégory Bulkes de la ferme Gréganne et Jean-Marc Vigier.

Pour les écoliers, le repas de midi à la cantine est un moment de détente, mais également l'occasion de découvrir des saveurs nouvelles, l'équilibre alimentaire ou encore la saisonnalité des produits. C'est dans cette logique que Jean-Marc Vigier, cuisinier, s'approvisionne en local et si possible en circuit court, pour proposer aux enfants des menus "maison", de saison, et ouvrir leur curiosité à de nouvelles saveurs.

Les Fournisseurs

- Viande : Boucherie Reyrolle
- Volaille : Volailles la Meuzacoise
- Poisson : Ribet Beyrand
- Epicerie : Vival Meuzac
- Légumes : La Ferme Greganne

NÉCROLOGIE

DÉCÈS DE MONSIEUR MARCEL FARGEAS

C'EST AVEC UNE GRANDE TRISTESSE ET UNE ÉMOTION INTENSE QUE LES MEUZACOISES ET LES MEUZACOIS ONT APPRIS LE DÉCÈS, JEUDI 20 MAI 2021, DE MONSIEUR MARCEL FARGEAS, MAIRE DE MEUZAC PENDANT 18 ANNÉES ET MAIRE HONORAIRE.

Né en Corrèze, à Salon La Tour, le 06 Novembre 1928 de parents métayers, il effectua une scolarité exemplaire qui lui permit d'intégrer l'école normale et d'embrasser à sa sortie une carrière d'instituteur.

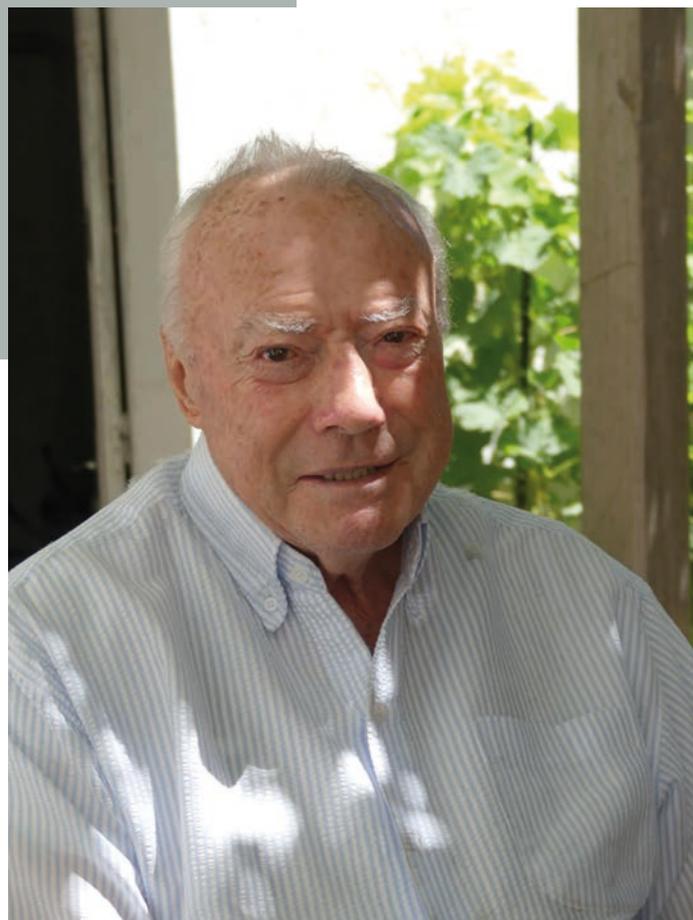
Il exerça une vingtaine d'années sur la commune de Meuzac partagée entre l'école de La Fayolle puis celle du Bourg. Instituteur impliqué et exigeant, il a enseigné à de nombreuses générations d'élèves et notamment de Meuzacois(es).

Animé d'un sens aigu de l'intérêt général, partisan d'une conception plus respectueuse et plus sociale de la société et souhaitant participer activement à la vie de sa commune, il se présenta dès 1971 aux élections municipales mais, ne fut pas élu. Nullement découragé et toujours désireux de servir sa commune, il renouvela sa candidature en 1977 et cette fois, avec succès. Il fut élu Maire de Meuzac le 27 Mars 1977 et réélu en 1983 et 1989. N'ayant pas sollicité un quatrième mandat, il cessa sa fonction de maire le 25 Juin 1995.

Dès son élection en 1977, il se mit à la tâche avec enthousiasme, avec le souci permanent d'œuvrer pour le bien être de Meuzac et de ses habitants mais, en gestionnaire avisé, toujours dans la mesure des capacités financières de la commune.

Sous son impulsion, de très nombreuses réalisations furent menées à bien. Les énumérer prendrait bien du temps mais, nous citerons les plus marquantes, qui montrent parfaitement qu'il ne négligeait aucun domaine et qui ont permis à Meuzac de poursuivre son développement, d'accueillir de nouveaux habitants et d'être une commune où il fait bon vivre :

- Réalisation d'un captage supplémentaire permettant la desserte de tous les villages de la commune en eau potable
- Construction de la Salle polyvalente
- Construction d'un court de tennis
- Rénovation intérieure et extérieure de l'Eglise



- Aménagements divers au plan d'eau de la Roche et au camping municipal pour accueillir et retenir les touristes
- Implantation d'une coiffeuse et d'un commerce de premier dans un immeuble acquis par la commune
- Travaux d'assainissement et création des lagunes
- Construction des gîtes communaux

Visionnaire et confiant dans l'avenir de Meuzac, de nombreux terrains et ensembles immobiliers ont également été acquis sous ses mandatures qui, des années plus tard, ont permis aux élus qui lui ont succédé de réaliser de nombreux aménagements : Logements Boussey, Magasin Vival, immeuble boucherie, infirmiers et Kinésithérapeutes, lotissement du Hameau des Vergnes.

Il fut encore à l'origine du projet qui contribua à la création de la Médiathèque Intercommunale du Père Castor.

Il œuvra tout aussi énergiquement au niveau cantonal en participant en 1980 à la création du Syndicat de voirie du canton de Saint Germain Les Belles et fut un des plus fervents partisans ainsi qu'un des acteurs majeurs de la création de la Communauté de Communes du Martoulet en 1994, la première du département.

Humaniste, homme de projets, de conviction, aimant le dialogue, très bon communicant, enseignant reconnu, maire apprécié par les habitants de Meuzac et estimé par ses pairs pour ses conseils avisés, son écoute et son implication dans les dossiers, Monsieur FARGEAS a marqué d'une empreinte indélébile l'histoire de la commune de Meuzac.

Ses obsèques ont été célébrées le Mercredi 26 Mai 2021 dans l'intimité familiale.



LE COIN DES LECTEURS

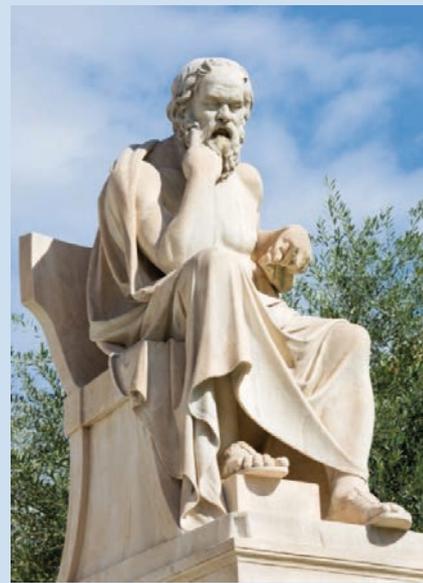


LES TROIS TAMIS DE SOCRATE

Pascal Quintard, conseiller municipal, nous a fait parvenir ce texte attribué à Socrate (philosophe grec du 5^{ème} siècle av J.C.) qui, en cette époque de rumeurs et de fakenews, éclaire le présent d'une lumière bénéfique et devrait guider nos jugements.

Quelqu'un, un jour, vint trouver le philosophe et lui dit :

- Sais-tu ce que je viens d'apprendre sur ton ami ?
- Un instant, répondit Socrate. Avant que tu ne me racontes, j'aimerais te faire passer l'épreuve des trois tamis.
- Les trois tamis ?
- Oui, reprit Socrate. Avant de raconter quoi que ce soit sur les autres, il serait bon de prendre le temps de tamiser ce que l'on aimerait dire. C'est ce que j'appelle l'épreuve des trois tamis. Le premier tamis est celui de la vérité. As-tu vérifié si ce que tu veux me dire est vrai ?
- Non. J'en ai simplement entendu parler.
- Très bien. Tu ne sais donc pas si c'est la vérité. Essayons de tamiser autrement en utilisant un deuxième tamis, celui de la bonté. Ce que tu veux m'apprendre sur mon ami, est-ce quelque chose de bon ?
- Ah non, au contraire.
- Donc, continua Socrate, tu veux me raconter de mauvaises choses sur lui et tu n'es même pas certain qu'elles soient vraies. Tu peux peut-être encore réussir l'épreuve car il reste un troisième tamis, celui de l'utilité. Est-il utile que tu m'apprennes ce que mon ami aurait fait ?
- Non. Pas vraiment.
- Alors, conclut Socrate, si ce que tu as à me raconter n'est ni vrai, ni bon, ni utile, pourquoi vouloir me le dire ? Je n'ai pas besoin de le savoir et toi, tu ferais bien de l'oublier.



SOCRATE

Né vers 470 av. J.-C. à Athènes d'un père sculpteur et d'une mère sage-femme, Socrate acquiert son savoir littéraire et ses connaissances dialectiques auprès des sophistes. Lors de la guerre du Péloponnèse, il participe aux combats. Grand orateur à l'affût de toute sorte de débat, il diffuse son savoir à de nombreux jeunes Athéniens. Ses principaux élèves, Platon et Xénophon, produiront plusieurs écrits sur ses enseignements.

Socrate est un penseur confiant envers la nature humaine et s'appuyant tout particulièrement sur la morale. Son discours et son manque d'implication dans la vie politique finissent par éveiller les méfiances. En -399, il est accusé de corruption de la jeunesse et de non respect des divinités athéniennes. On le condamne alors à boire la ciguë.

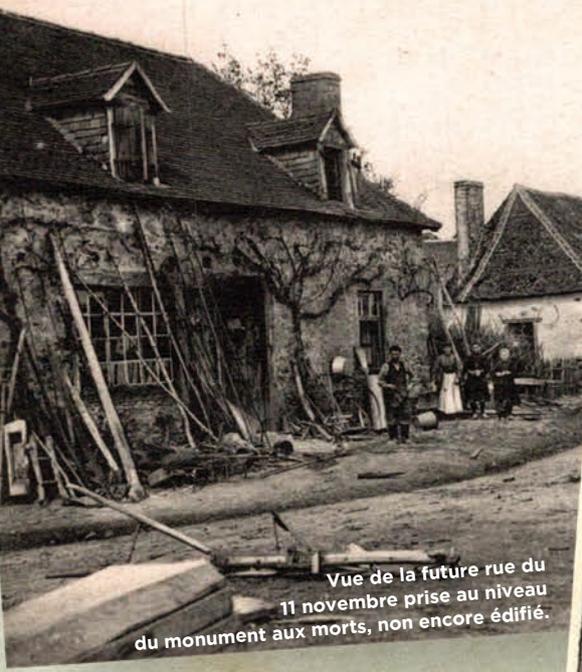


MEUZAC (Hte-Vienne) — La Grande Rue



2938
L'ou sei a lo veillado tonto lo famllo
pelo la chategna per lou morendou do
lendemo en countan cauco istorio de
l'ancien ten.
Les Paysans de chez nous
Les Chataignés
Le soir à la veillée toute la famille
pèle los chataignes pour le diner du
lendemain, en racontant quelques
histoires de l'ancien temps.

L'ancestrale soirée châtaignes



Vue de la future rue du
11 novembre prise au niveau
du monument aux morts, non encore édifié.

L'école et la mairie

Si vous possédez des
photographies anciennes
de Meuzac ou des documents
historiques sur la commune,
merci de les faire parvenir
à la mairie pour une diffusion
dans un prochain bulletin.

"L'Hôtel du Chêne Vert" de M. DECOND.
62 rue du 11 novembre. Une inscription
l'atteste sur une façade latérale.



Meuzac (Hte-Vienne) — Hôtel du Chêne-Vert
Édit. Picard

Pour les plus anciens mais
aussi les plus jeunes Meuzacois,
quelques photos illustrant la vie
paysanne limousine au début
du 20^{ème} siècle et Meuzac plus ou
moins à la même époque.